

© IERDJ - Janvier 2023 - Photos : © BOUCHER Melissa, REGGARDO-Silvana, VASCONI Laure, Clairereuz-photographie Ierdj

Adresse postale
13 place Vendôme
75042 Paris Cedex 01

Adresse bureaux
47 bis rue des Vinaigriers
75010 Paris

Suivez-nous
sur les réseaux sociaux



gip-ierdj.fr

J Institut des Études
et de la Recherche
sur le Droit et la Justice

L'IERDJ a pour objet la promotion d'une réflexion originale et prospective, le développement de la recherche et son soutien, ainsi que la mobilisation et la diffusion des connaissances sur les normes, la régulation juridique, les missions et le fonctionnement de la justice, dans tous les champs disciplinaires pertinents.

C'est un Groupement d'intérêt public (GIP) né en 2022 du rapprochement de deux entités riches d'une longue expérience de trente ans : l'Institut des hautes études sur la justice (IHEJ) d'une part et la Mission de recherche Droit et Justice (MRDJ) d'autre part, dont il réalise la fusion, poursuit mais aussi prolonge les missions.

L'IERDJ doit créer des ponts entre le monde du droit, de la recherche et de l'économie, indispensables pour répondre aux enjeux du monde de la justice d'aujourd'hui et de demain."

Bruno LASSERRE, ancien vice-président du Conseil d'État

Une approche résolument pluridisciplinaire et innovante

Pour ce faire, l'IERDJ adopte des méthodes de travail originales et non institutionnelles ouvertes sur le reste du monde. L'Institut s'appuie sur un réseau et établit le lien avec toutes les professions du droit. Il constitue un lieu de liberté de pensée, d'imagination et de rencontres pour des professionnels ou chercheurs. L'IERDJ se situe à l'affût des sujets émergents pour éclairer le droit et la justice. Il s'appuie aussi sur la rigueur, l'indépendance, la reconnaissance et l'ouverture d'esprit qui caractérisaient le lien fort créé avec le monde de la recherche.

Financer la recherche sur le droit et la justice

Une des principales missions de l'IERDJ est d'assurer le financement de la recherche fondamentale à travers un large panel de moyens : le lancement d'appels à projets thématiques ainsi que l'examen de projets soumis, de recherches-action ou bien d'études plus ponctuelles, plus ciblées, aux résultats plus rapidement partageables aussi. L'IERDJ porte notamment une attention toute particulière à l'actualité et ses impacts sur le droit et la justice afin de mieux prendre en compte les perceptions, les attentes et les suggestions de la société civile.

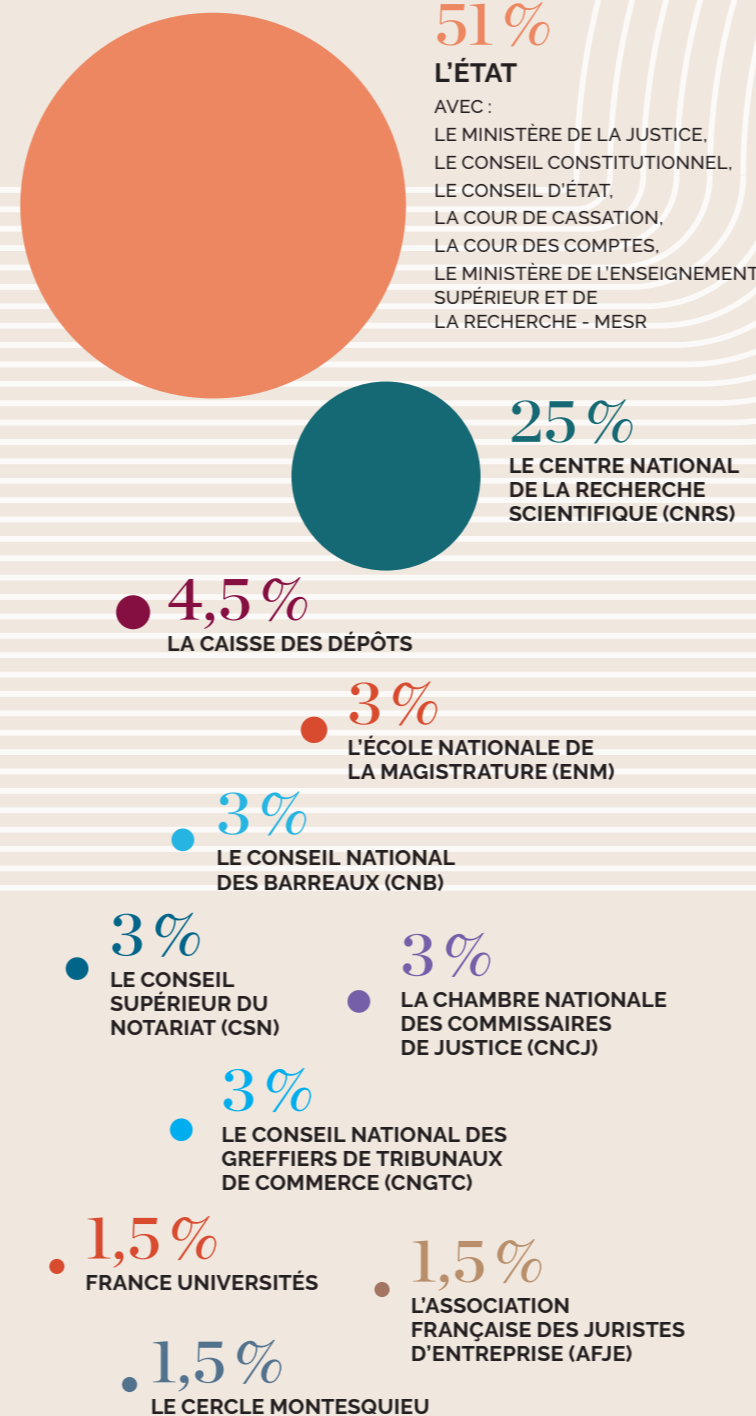
Produire des connaissances et développer des partenariats

L'Institut assure par ailleurs la production de connaissances et d'analyses objectives, rétrospectives et prospectives afin de pouvoir constituer un appui notamment pour la pratique du droit et de la justice, tout comme pour la définition des politiques publiques de la justice. Il noue des partenariats opérationnels avec les écoles de formation des professionnel·les, au premier rang desquelles l'École nationale de la magistrature (ENM), et, au-delà, s'attache à assurer la diffusion de ses travaux sous différents formats : séminaires, colloques, tables-rondes, ateliers, pour susciter une réflexion collective. Il se veut également un lieu d'accueil et de passage pour les chercheurs et professionnel·les souhaitant approfondir leurs réflexions sur un enjeu de justice en favorisant l'accueil en résidence ou en stage. L'IERDJ développe l'archivage et la documentation numérique pour favoriser un accès à l'ensemble des productions à venir ou issues de ses deux structures d'origine et produira des publications régulières afin d'encourager la diffusion des savoirs, la transversalité, à travers différents formats pédagogiques ou de publications. L'IERDJ promeut des travaux de thèse ou de recherche à travers l'organisation des Prix Carbonnier et Vendôme. Enfin, l'IERDJ poursuit son ancrage territorial dans les régions et s'insérera davantage dans le paysage européen et international. L'IERD se veut être « un catalyseur d'idées et d'actions au service de la sphère judiciaire, à la hauteur des enjeux sociétaux » avec comme finalité, fédérer professionnel·les et chercheurs autour du même objectif : promouvoir la connaissance des enjeux de justice, promouvoir la connaissance des enjeux de justice.

LA GOUVERNANCE

Les membres du GIP

Les membres constitutifs du groupement assurent collectivement la gouvernance de l'Institut au sein d'un conseil d'administration et d'une assemblée générale, cette dernière accueillant en plus les partenaires associés figurant dans la convention. Ils échangent et statuent sur la programmation du groupement après avis du conseil scientifique et déterminent le budget de l'Institut pour l'année à venir.



Les partenaires associés

- Association Française pour l'Histoire de la Justice (AFHJ)
- Conférence Générale des Juges Consulaires de France (CGJC)
- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)
- Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique
- Conseil supérieur de la prud'homie



Le conseil scientifique

Un conseil scientifique assiste l'assemblée générale et la direction du groupement dans leurs missions. Il est composé de trente membres au plus, nommés par l'assemblée générale pour une durée de deux ans, renouvelable une fois. Il est présidé par une personnalité reconnue sur le plan scientifique et participe au rayonnement international de l'Institut. Le conseil scientifique est consulté sur les orientations de la programmation scientifique qui sont présentées au groupement en vue d'obtenir son soutien. Sur proposition de l'assemblée générale ou de la direction, le conseil scientifique est également invité à contribuer aux autres réflexions conduites par le groupement.

Il est actuellement présidé par **Françoise TULKENS**, professeure extraordinaire de droit, ancienne juge et vice-présidente à la CEDH, université catholique de Louvain (Belgique).

Retrouvez la composition du conseil scientifique sur <https://urlz.fr/jbth>

Le réseau des partenaires

L'IERDJ s'inscrit dans un vaste réseau de partenariats institutionnels et scientifiques et collabore avec de nombreuses institutions parmi lesquelles :

- la Défenseure des droits,
- la Commission nationale consultative des droits de l'homme,
- l'Observatoire national de la protection de l'enfance,
- l'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur (IHEMI).

Cette collaboration prend la forme d'organisation de colloques et d'événements de valorisation des recherches soutenues ou de participation à des réunions de pilotage sur des thématiques communes.

L'équipe opérationnelle

L'équipe opérationnelle de l'IERDJ, dirigée par Valérie SAGANT, magistrate, est constituée d'une vingtaine de personnes réparties en quatre pôles :

- Pôle de direction
- Pôle scientifique
- Pôle administratif et financier
- Pôle communication et valorisation
- Pôle de veille et de ressources (en cours de constitution en 2023)

Retrouvez les biographies des membres de l'équipe sur <https://bit.ly/3UPSckV>

Nous avons besoin d'une recherche de veille mais aussi d'une recherche de pointe, fondamentale qui est essentielle si on veut avancer, comprendre le passé, vivre le présent et penser l'avenir... une recherche visionnaire et que cette recherche ait un impact sociétal."

Françoise TULKENS, présidente du conseil scientifique de l'IERDJ

